

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-194/SG/TPP infligeant un blâme à un agent technique du cadre territorial.

n° 72-194/SG/TPP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 février 1972

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1972

Date du numéro
25 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Elmi Warsama Hersi, agent technique du cadre territorial, en service au port de commerce de Djibouti, pour « détérioration de matériel, suite à une faute de manœuvre ».